

Un fonctionnement associatif national

Manifeste

L'éducation pour agir

PROJET ASSOCIATIF 2011-2015

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, 18 JUIN 2011



Un réseau d'associations territoriales, un mouvement de militants

Les Ceméa rassemblent des personnes. Celles-ci constituent le mouvement Ceméa. Les Ceméa rassemblent des institutions - Association nationale, Associations territoriales et associés - celles-ci constituent le réseau. Le fonctionnement associatif des Ceméa se met en œuvre à partir d'une Charte identitaire, des statuts et d'une Convention générale signée entre l'Association nationale et chaque Association territoriale. En plus des instances statutaires obligatoires, les Ceméa se sont dotés d'un Comité de Direction et d'une Conférence des Présidents. Ils renforcent leur vie associative par d'autres commissions et groupes de travail.

Une publication *Repères et Actions* est adressée aux membres actifs des Ceméa (plus de 4 000). Elle constitue le lien d'information de l'ensemble des membres du mouvement Ceméa. Elle est articulée avec un site Internet réservé aux membres actifs et une lettre électronique mensuelle.

L'Assemblée générale annuelle de l'Association nationale qui a eu lieu le 18 juin 2011, à l'UFR STAPS, à Paris, a rassemblé plus de 100 personnes. Elle a été l'occasion de rendre compte publiquement de l'activité 2010 du réseau Ceméa. Conformément aux statuts, elle a examiné et adopté les rapports d'activité et financier 2010 et procédé au renouvellement du Conseil d'administration. C'est également au cours de cette Assemblée générale, que fut voté le projet associatif national 2011-2015, issu des travaux du congrès d'Aix-en-Provence.



Composition du Conseil d'administration national (au 31 décembre 2010)

Mme Francine Best, Présidente d'honneur – Inspectrice générale de l'Éducation nationale.

BUREAU

M. Pierre Parlebas, Président – Professeur des Universités.

M. Claude Vercoutère, Vice-président – Président d'honneur de la Fédération Internationale des Ceméa.

M. Alain Grimont, Secrétaire général – Président d'honneur des Ceméa Bretagne.

M. Christian Koch, Trésorier – Directeur Général d'association - Membre du bureau des Ceméa de Haute-Normandie.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Francis Barbe – Instituteur – Secrétaire national au SNUIPP.

Mme Joëlle Bordet – Directrice de Recherche au Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) – Militante des Ceméa.

M. Pascal Brunon – Responsable du Département Actions de Formations Territoriales au Conseil Régional de Picardie – Militant des Ceméa Picardie.

M. Jean-Louis Cartier – Retraité – Administrateur des Ceméa Poitou-Charentes.

Mme Rosemonde de Neef – Directrice d'école maternelle – Présidente des Ceméa Guyane.

M. Joël Derrien – Secrétaire Général de la Fédération Générale des PEP.

Mme Anne-Claire Devoge – Directrice de la Fédération Régionale des MJC Bretagne – Militante des Ceméa Pays de la Loire.

M. René Coquard – Retraité – Président d'honneur des Ceméa Lorraine.

M. François Fuchs – Instituteur - Militant des Ceméa Provence-Alpes-Côte d'Azur.

M. Michel Gouno – Responsable du Service Vacances à la ville de Saint-Denis (93) – Administrateur des Ceméa Ile-de-France.

M. Gilles Guillon – Directeur de recherche au CNRS – Président des Ceméa Languedoc-Roussillon

Mme Agnès Hallet – Conseillère pédagogique – Administratrice des Ceméa Nord-Pas-de-Calais.

M. Jacques Henrard – Secrétaire général de la JPA.

M. Eric Jousset – Cadre de formation à l'IFOREP - Vice-trésorier des Ceméa Centre.

Mme Claire Krepper – Secrétaire nationale du secteur Éducation du SE-UNSA.

M. Stéphane Laffarge – Enseignant - Président des Ceméa Limousin.

Mme Annie-France Le Pape – Retraîtée - Militante des Ceméa Bretagne.

M. Bertrand Masson – Enseignant – Militant des Ceméa de Lorraine.

M. Jean-Marie Michel – Ancien Directeur Général des Ceméa.

M. Jean-François Vié – Directeur Général d'association – Président de l'association ERASME, membre associé des Ceméa.





■ La Conférence des présidents

Elle a réuni 3 fois en 2010 (6 février, 8 mai, 9 et 10 octobre) les présidents des Associations territoriales et la Direction nationale, sous la responsabilité du Président du Conseil d'administration de l'Association nationale. En 2010, elle a contribué à l'analyse de l'évolution du contexte politique, social et éducatif, à partir des travaux conduits localement par les Conseils d'administration territoriaux et les Comités de Direction. En cette année de congrès, la Conférence des Présidents a plus particulièrement travaillé sur les problématiques mises en débat. Elle a également initié les rencontres administrateurs, qui ont permis à plus de 50 administrateurs des conseils d'administration de différentes Associations territoriales d'échanger et de travailler sur leurs fonctions.

Composition de la Conférence des présidents (au 31 décembre 2010)

Pierre Parlebas – Association nationale
Denis Barroero – Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Jean Allard – Picardie
Véronique Barçon – Franche-Comté
Claudine Rousseli – Aquitaine
Vincent Revert – Basse-Normandie
Jeannette Verdier et Jean-Louis Brugiroux – Auvergne
Daniel Larmarange – Bourgogne
Laurent Cattelle – Nord-Pas-de-Calais
Stéphane Laffarge – Limousin
Laurent PARIS – Rhône-Alpes
Gilles Guillon – Languedoc-Roussillon
Colette Coquard – Lorraine
Jérôme Deniaud – Pays-de-la-Loire
Frédéric Lailler – Centre

Dominique Niorthe – Poitou-Charentes
Jean-Paul Morvillier – Bretagne
Mélanie Descamps – Haute-Normandie
Stéphane Esquirol – Alsace
René Bonasio – Midi-Pyrénées
Séverine Rommé – Ile-de-France
Tonia Vercoutère – Corse
André Duplessis – Guadeloupe
Rosemonde de Neef – Guyane
Jean-Jacques Christophe – Martinique
Michel Chane San – Réunion
Mylène Tirao – Polynésie
Actoibi Laza – Mayotte
Simon Naaoutchoué – Nouvelle-Calédonie

■ Le Comité de Direction

Il s'est réuni 5 fois en 2010 (les 21 et 22 janvier, les 24, 25 et 26 mars, les 18 et 19 mai, les 10 et 11 octobre, le 9 décembre). Il est animé par la Direction nationale et rassemble tous les directeurs des Associations territoriales. Il a assuré la mise en action concertée des orientations définies par le projet national, en relation avec les analyses territoriales et a permis l'information réciproque et la coordination des politiques territoriales des Ceméa.

Il s'est appuyé sur les travaux de plusieurs commissions pour les questions de ressources humaines et d'économie, de communication et de publications, de recherche pédagogique et de développement, de dimensions européenne ou internationale, et d'animation du mouvement.

Composition du comité de Direction (au 31 décembre 2010)

Directeurs territoriaux

Roland Bathrez – Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Thierry Malfait – Picardie
Nadine Vieste – Franche-Comté
Pierre Roussel – Aquitaine
Guy Danlos – Basse-Normandie
Valérie Cibert – Auvergne
Myriam Fritz-Legendre – Bourgogne
Bruno Robin – Nord-Pas-de-Calais
Olivier Chauprade – Limousin
Rudolphe Puygrenier – Rhône-Alpes
Bruno Chichignoud – Languedoc-Roussillon
Philippe Salis – Lorraine
Régis Balry – Pays-de-la-Loire
Aurélien Bunle – Centre
Ghyslaine Nicole – Poitou-Charentes
Gérard Le Goff – Bretagne
Stewens Lemoine – Haute-Normandie
Olivier Przybylski-Richard – Alsace
Michel Fougères – Midi-Pyrénées

Guy Millérioux – Ile-de-France
Laëtitia Lebrave – Guadeloupe
Françoise Leconte – Guyane
Kernani Cheny – Martinique
Frédéric Gaze – Réunion
Achmed Said – Mayotte
Philippe Berghe – Nouvelle-Calédonie

L'Équipe de Direction nationale

Jean-François Magnin – Directeur général
Jean-Luc Cazaillon – Directeur général adjoint
Jean-Luc Pieuchot – Directeur de l'organisation administrative, des finances et des ressources humaines
Christian Gautellier – Directeur de la communication et des publications
Zahra Boudjemai – Directrice du département chargé des politiques et pratiques éducatives
Dominique Besnard – Directeur du département chargé des politiques et pratiques sociales et des

politiques et pratiques des relations européennes et internationales

Vincent Chavaroche – Directeur du département chargé des politiques et pratiques des vacances et des loisirs

■ Le Bilan social 2010... avec ses données salariales

Le bilan social, document obligatoire, récapitule en chiffres les données sociales et salariales pour l'année civile 2010 des associations Ceméa regroupées au sein de l'Unité Économique et Sociale, à savoir les Associations territoriales de France métropolitaine et l'Association nationale.

Celui de 2010 permet de dégager certaines tendances ainsi que les analyses suivantes.

- Les effectifs bruts baissent de 3,63 %, passant de 440 en 2009 à 424 salariés au 31 décembre 2010. Toutefois, exprimés en Équivalent Temps Plein (ETP), ils ne baissent que de 2,26 %, ce qui signifie que le temps de travail moyen augmente. De même, les effectifs permanents ne baissent que de 0,92 %, la part des salariés employés en CDI et à temps plein augmente donc.

Par ailleurs, le nombre de salariés à temps partiel passe à 36 % de l'effectif en 2010, contre 39 % en 2009 : à noter que 42 % de ces temps partiels travaillent au moins à 80 % d'un temps plein.

les CDI augmentent donc, passant de 301 à 305 salariés et représentent 72 % des effectifs. Parallèlement, le recul des CDD est important, passant de 64 à 42 en 2010, cette baisse étant imputable à un moindre recours aux CDD pour accroissement d'activité.

- Le « turn-over » est lui aussi en recul : le nombre d'embauches est passé de 156 en 2009 à 117 sur 2010, et parmi ces embauches, principalement centrées sur la filière des métiers de la pédagogie, une part importante a été réalisée en CDI (22 en 2010 pour 9 en 2009).

Les départs sont en recul également, 123 en 2010 pour 176 en 2009 ; cette évolution est commune aux différents motifs (fins de détachement, fins de CDD, licenciements et démissions) ; et touche aussi les départs en retraite.

- La structure des effectifs par métier est marquée par une augmentation des cadres (qui passent de 115 à 123) et, comme il s'agit de promotions, par une baisse dans la filière pédagogique.

En effet, 32 salariés ont bénéficié d'une promotion, soit presque deux fois plus que l'an passé, alors que 2009 présentait déjà une hausse par

rapport à 2008 : ces promotions représentent près de 15 % de l'effectif permanent. Et parmi eux, 28 % ont plus de 45 ans.

Concernant la pyramide des âges, les moins de 25 ans, qui étaient 21 en 2009, passent à 15 en 2010 et 14 salariés de plus de 60 ans travaillaient à fin 2010.

- La répartition homme/femme des effectifs reste stable (environ 44 % d'hommes et 56 % de femmes) : et le nombre de femmes dans la filière « cadre » augmente fortement (+20 %), en passant de 48 à 58. Globalement, le taux d'absentéisme baisse, avec notamment un recul du nombre de jours d'arrêts maladie.

Les effectifs formés à la sécurité sont en forte augmentation sur les trois dernières années et les dépenses de sécurité restent à un niveau élevé.

- La charge salariale reste stable à 50,34 % pour l'ensemble de l'UES ; tandis que le salaire annuel brut moyen est en légère augmentation, tout comme le salaire médian.

- Concernant la formation professionnelle continue, le nombre de participants augmente en 2010, avec 224 salariés en formation.

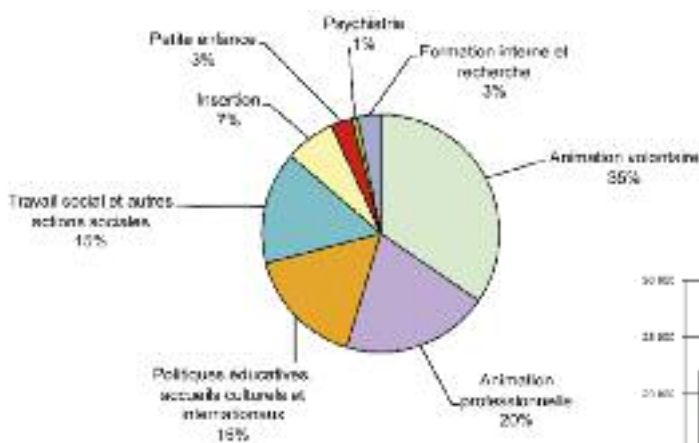
Les formations individuelles sur le plan se maintiennent, tandis que le nombre de départ en période de professionnalisation recule : ceci est à mettre en relation avec en relation avec les baisses de prise en charge de notre OPCA, suite à la réforme de la FPC. Enfin, la hausse importante du DIF consommé marque que ce dispositif, créé en 2004, est de mieux en mieux approprié par les salariés.

- En 2010, année d'élection des IRP, l'ensemble des sièges au CE ont été pourvus et le nombre de DP est en hausse (passage de 24 à 29) dans le réseau ; les 4 avenants signés témoignent également du dynamisme des relations sociales.

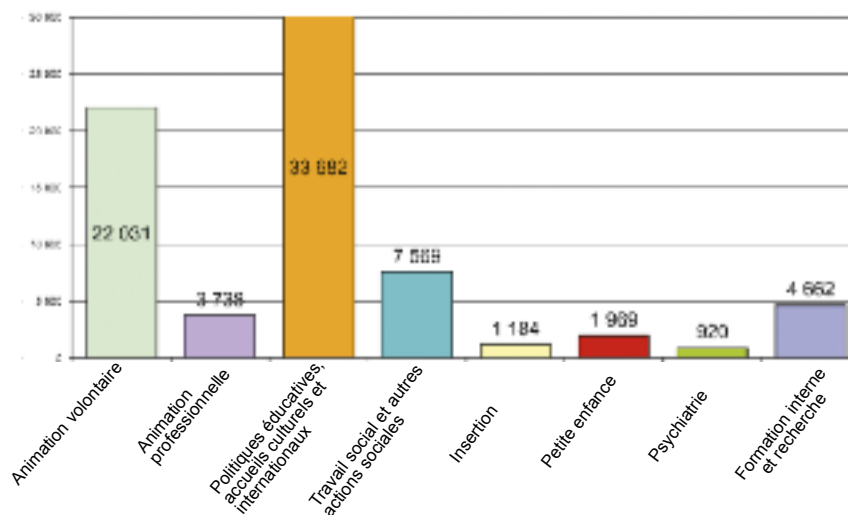
- Le nombre de contrats courts baisse sur les trois dernières années, de même que le nombre de personnes ayant signé au moins un contrat : cette évolution est imputable à une baisse sensible du nombre de formateurs occasionnels. En revanche, le nombre de CEE augmente après un recul en 2009.

■ L'année 2010 en chiffres

Activités des Ceméa : en nombre de journées/participants



Activités des Ceméa : en nombre de participants



Des formations aux logiciels et outils numériques

Depuis plusieurs années, le réseau Ceméa développe une offre de formation interne pour les salariés, afin de proposer des formations de qualité, en adéquation avec les besoins des associations du réseau.

Un effort important de formation au logiciel Actigest, logiciel de gestion de l'activité (animation volontaire, animation professionnelle et formation professionnelle) ainsi qu'aux logiciels périphériques associés (stats, budget et adress) a été effectué de façon concomitante à la mise en place du site d'inscription (et de paiement) en ligne.

Il s'est agi d'une part de permettre de découvrir ou d'approfondir la connaissance du logiciel "Actiges" à travers deux sessions de formations en direction des personnels pédagogiques : l'une a eu lieu dans le Jura, et a été organisée par l'Association territoriale de Franche Comté (15 permanents), et l'autre portée par l'ARIF en Ile de France (5 permanents). Ces deux sessions seront suivies d'une formation d'approfondissement qui sera organisée fin 2011.

En parallèle, une formation spécifique et adaptée aux besoins des deux, a eu lieu dans le cadre d'un projet de formation collective, porté par l'Association territoriale de PACA et réunissant 8 salariés tous statuts confondus.

Par ailleurs, le lancement du site d'inscription et de paiement en ligne, pour les stages d'animation volontaire, intimement lié à Actigest, s'est accompagné d'une formation des l'ensemble de secrétaires animation volontaire et des comptables des Associations territoriales : porté par l'Association territoriale de Picardie, cette formation a réunie au dernier trimestre 2010, 37 salariés de l'UES Ceméa.

Au total, **65 salariés** ont été formés sur ces différentes applications ; cela a représenté un effort conséquent en terme de temps consacré et un investissement financier de plus de **25k** , nécessaires au développement de nos actions pour l'avenir.

■ Un bon résultat financier, mais une vigilance nécessaire dans le réseau

Le compte de résultat 2010 présente un résultat excédentaire de 187 660,07 contre 1 112 513,52 l'an passé dont il faut nous rappeler qu'il était constitué entre autres d'un résultat exceptionnel de 1 196 439,33 relatif à la cession de la propriété de Vaugrigneuse.

De façon synthétique, le compte de résultat baisse en volume de manière importante en raison de l'effet de cette vente en 2009 ainsi que par le passage de 4 à 1 % de la contribution des Associations territoriales au financement du réseau. Ce résultat excédentaire est dû majoritairement au résultat d'exploitation qui a de plus supporté le coût total du congrès d'Aix sur cet exercice.

La masse salariale est en baisse en raison de la diminution du nombre de détachés de l'Éducation nationale, ce qui n'est pas satisfaisant.

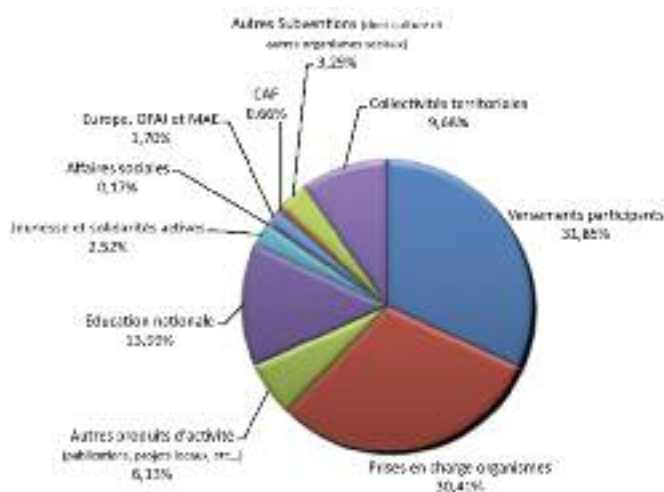
Le budget du siège de l'Association nationale est globalement maîtrisé avec un besoin de financement de la part du réseau légèrement inférieur à ce qui était prévu.

Enfin, cette année budgétaire est marquée par la prise en charge totale de la construction du site internet d'inscription en ligne pour les stages BAFA et BAFD, ce qui constitue un investissement important pour le réseau et son développement.

Le bilan au 31.12.2010 marque une progression de 10 % et traduit un bon état de santé qui s'améliore légèrement cette année grâce au résultat d'exploitation : c'est cette situation qui a permis à l'Association nationale de soutenir le réseau par des relais de trésorerie qui se sont accrus en 2010 de 600 k . Néanmoins, cette année, le résultat cumulé du réseau Ceméa affiche un déficit important de 591 k : 12 associations sont en déficit contre 10 l'an passé et 8 Associations territoriales voient leurs résultats s'améliorer tandis que 9 les voient se dégrader. Globalement les fonds propres cumulés au niveau des Associations territoriales sont à une hauteur de 1 404 k , en baisse, et la trésorerie cumulée de 2 214 k , contre 3 010 l'an passé.

On peut donc légitimement s'inquiéter de la situation de 6 Associations territoriales qui ont des fonds propres négatifs et dont l'une, l'Association territoriale du Limousin, est actuellement en période d'observation. Il est donc nécessaire d'être encore plus vigilants sur ces questions de gestion et de trésorerie courante des Associations territoriales pour les années à venir.

Origine des produits d'exploitation des Ceméa



Détail du budget de l'Association nationale

